

Appel de candidatures

Emploi occasionnel (35 heures/semaine)
Contrat de 3 ans

École nationale de police du Québec

Technicienne ou technicien en administration classe nominale – projet chantier formation autochtone

Taux horaire : 23,79 \$ à 30,27 \$ (échelle 2019)

Le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience reconnues

CONCOURS N^o : J0222-0619

Attributions :

Sous l'autorité du responsable des activités de perfectionnement policier, en collaboration avec le coordonnateur et l'équipe de projet du chantier formation autochtone, la personne titulaire participe activement à l'élaboration et à l'optimisation de la planification des formations des corps de police autochtone (CPA). Elle tient compte des besoins et priorités identifiées par les CPA tout en assurant l'arrimage avec les processus internes de l'École. Elle apporte un soutien technique au niveau des activités reliées à la gestion des demandes (locaux, formateurs, matériel), des suivis administratifs et de la mise à jour des formations. Elle assure également le service à la clientèle pour toute question ou demande relative à son domaine d'activité.

À titre d'exemple, la personne titulaire pourrait être appelée à effectuer les tâches suivantes :

- Recueillir, vérifier, compiler et préparer les données et l'information nécessaire à la planification et au déploiement des formations en campus, en hors campus et en ligne des corps de police autochtone;
- Participer à l'optimisation de la planification des formations;
- Assurer les communications quotidiennes dans le but d'arrimer les processus internes (avec le Bureau d'affectation des ressources (BAR), la Formation à la demande et l'équipe de soutien de la Direction du perfectionnement professionnel);
- Élaborer différents fichiers et rapports permettant d'anticiper les besoins de formation;
- Planifier, en collaboration avec le BAR, les besoins d'induction, les demandes de services et en assurer le suivi;
- Soutenir des CPA dans leur intégration à la plate-forme COBA et effectuer les suivis;
- Effectuer la priorisation, les suivis des formations à traduire et les mises à jour des formations traduites;
- Assurer le suivi de la traduction des sections du site WEB et les mettre à jour.

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou son équivalent. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente à l'emploi.
- Détenir un minimum de deux années d'expérience dans des fonctions similaires.
- Avoir une connaissance avancée des logiciels Excel, Word et Outlook et démontrer une aisance à utiliser différents outils informatiques.
- Avoir une connaissance des Nations autochtones du Québec.
- Avoir une connaissance avancée de la langue anglaise.
- Avoir une bonne connaissance de la formation policière sera considéré comme un atout.

Compétences recherchées (en réf. au modèle Compmetrica) :

Capacité cognitive	Être organisé
Créativité / innovation	Savoir s'adapter
Savoir transmettre l'information	Communication interpersonnelle
Savoir travailler en équipe	Orientation vers la clientèle

Autre renseignement :

Le processus de dotation prévoit une évaluation des compétences en anglais.

Période d'inscription : du 15 février au 1^{er} mars 2022

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne dans la section « Emplois » de notre site Web au www.enpq.qc.ca d'ici le 1^{er} mars 2022.

Québec 

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS : L'École nationale de police du Québec remercie les personnes qui manifestent leur intérêt en déposant leur candidature. Les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. L'ENPQ applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à poser leur candidature. Il est à noter que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Toute candidate et candidat doit avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.